

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Montataire (60)
Place Auguste Génie
60160 Montataire

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE****SERVICES****Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Ville de Montataire (60)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21600410100012

Code postal / Ville : 60160 Montataire**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** Maintenance curative préventive**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Amandine Laude - Tél : +33 344644545 - Mail : alaude@mairie-montataire.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les candidats ne doivent faire l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner indiquées à l'article L2141 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 relatif à la commande publique.

Le candidat devra en fournir la preuve comme stipulé à l'article R2143 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la commande publique.

Interdiction de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements ou en qualité de sous-traitant de plusieurs candidats.

Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public.

Capacité économique et financière : L'ensemble des documents demandés dans le règlement de consultation.

Capacités techniques et professionnelles : L'ensemble des documents demandés dans le règlement de consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre**Date et heure limite de réception des plis :** **Lundi 16 septembre 2024 - 12:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Bureau des marchés publics**Critères d'attribution :** Prix : 50%

Valeur technique : (méthodologie, qualité des pièces détachées mis à disposition pour exécuter les prestations demandées) 30%

Délai d'intervention : (délai d'intervention et moyens humains et matériels mis à disposition pour y parvenir) 20%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de maintenance préventive et curative du matériel de cuisine et du matériel frigorifique

Classification CPV : 50883000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations de maintenance préventive et curative du matériel de cuisine et du matériel frigorifique

Lieu principal d'exécution : Ville de Montataire

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Le présent marché est passé en procédure adaptée en application de l'article L2123-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et des articles R2123-1 à R2123-7 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au code de la commande publique.

Pour la partie maintenance curative, le présent marché est un accord cadre à bons de commande mono-attributaire sans remise en concurrence en application de l'article L2125-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et de l'article R2162-1 à R2162-6 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la commande publique du 5 décembre 2018.

Le présent marché est traité à prix mixte

La partie à prix forfaitaire concerne la maintenance préventive du matériel de cuisine et matériel frigorifique.

La partie à prix unitaire concerne la maintenance curative du matériel de cuisine et matériel frigorifique traitée à bon de commande.

Le marché est conclu pour une période d'un an à compter du 25 novembre 2024 renouvelable tacitement deux fois (soit jusqu'au 24/11/2027).

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier.

Toutefois, conformément à l'article R2123 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations.

Date d'envoi du présent avis

27 juin 2024